

Bachelier en Sciences Humaines et Sociales – UMONS

ACTUALISATION DU CALENDRIER ET PLAN DE SUIVI

Août 2013

Liste des abréviations

ASHS	Anciens des Sciences Humaines et Sociales
BSHS	Bachelier en Sciences Humaines et Sociales
CDSHS	Conseil de Direction des Sciences Humaines et Sociales
CREF	Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique
ESHS	Ecole des Sciences Humaines et Sociales
UMONS	Université de Mons

I. Introduction

La qualité de l'enseignement dispensé dans le cadre du Bachelier en Sciences Humaines et Sociales (BSHS) de l'Université de Mons (UMONS) a fait l'objet d'une évaluation par l'AEQES en 2009-2010 (précédée d'une auto-évaluation en 2008-2009). A la suite de la publication du rapport final de synthèse du cursus concerné (sociologie), un calendrier et un plan de suivi des objectifs et actions envisagés au niveau du BSHS à l'issue de ces évaluations (auto-évaluation et évaluation externe) ont été remis à l'Agence et publié sur le site internet de celle-ci. Tous les trois ans à partir de la publication du rapport finale de synthèse, les établissements évalués ont la possibilité de proposer à l'Agence une actualisation de leur plan de suivi. Cette procédure, quoique non contraignante, a été considérée du point de vue du BSHS en particulier, et du point de vue de l'UMONS en général, comme une étape naturelle du processus d'amélioration continue de la qualité dans lequel s'inscrit clairement le plan de suivi du BSHS, et plus largement l'Université de Mons.

II. Evolution du contexte

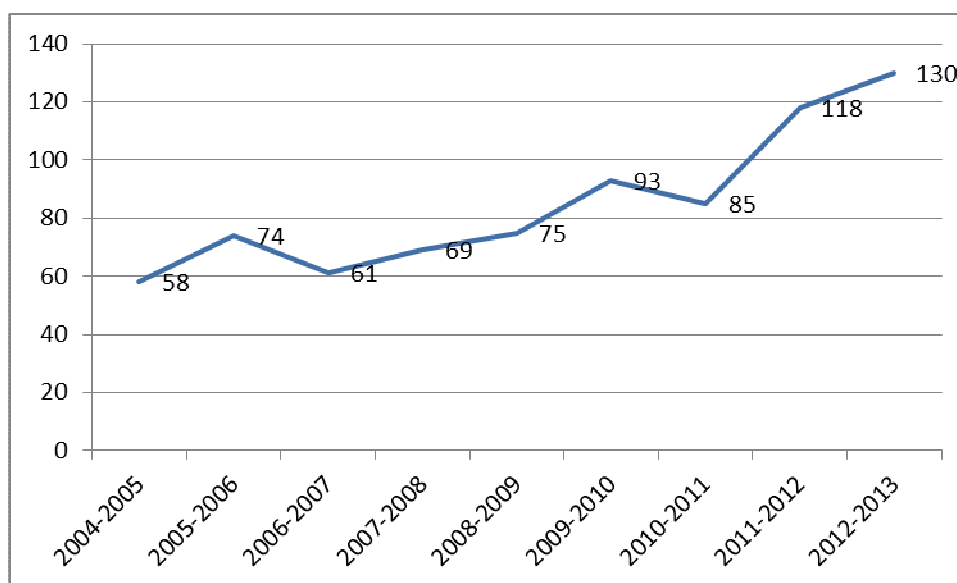
Avant de présenter l'état d'avancement et l'actualisation du plan de suivi du Bachelier en Sciences Humaines et Sociales, il est utile de pointer quelques éléments contextuels qui ont évolué depuis l'évaluation.

Tout d'abord, il faut noter un changement d'appellation puisque l'Institut des Sciences Humaines et Sociales est devenu « Ecole des Sciences Humaines et Sociales » (ESHS) depuis le 1^{er} octobre 2012. Cette évolution terminologique s'inscrit dans une optique institutionnelle plus large de clarification de la structure de l'Université de Mons (le terme « Institut » étant désormais réservé au domaine de la recherche). Les Ecoles se caractérisent quant à elle par l'intervention dans le cursus d'une majorité d'enseignants en provenance d'autres facultés ou institutions, ce qui les distingue par ailleurs des Facultés de l'UMONS.

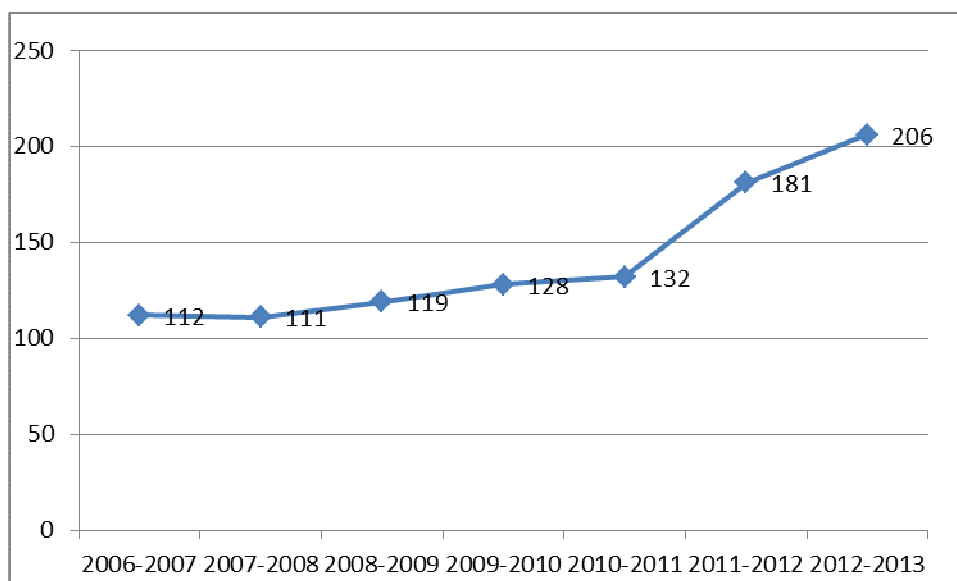
Ensuite, sur le plan de la concurrence, un changement important a également eu lieu puisque l'ULB a décidé en 2011 de ne plus organiser les études de Bachelier en Sciences Humaines et Sociales à Charleroi. La concurrence locale reste néanmoins bien présente puisque l'UCL-Mons, fruit de la fusion entre les anciennes Facultés Universitaires Catholiques de Mons (FUCaM) et l'Université Catholique de Louvain (UCL), continue d'organiser le Bachelier en Sciences Humaines et Sociales.

En dépit de cette concurrence, en termes de nombre d'étudiants, on peut considérer que l'ESHS est en croissance depuis l'évaluation puisqu'on observe une hausse considérable du nombre d'inscrits depuis sa création, et en particulier depuis ces 3 dernières années (voir graphiques ci-dessous).

Graphique 1 : Evolution des inscriptions en BAC1 de 2004-2005 à 2012-2013 (source interne).



Graphique 2 : Evolution des inscriptions 1^{er} cycle de 2006-2007 (année à partir de laquelle les 3 années ont été organisées) à 2012-2013 (source CREF¹).



Cette croissance remarquable depuis 2010 confère au BSHS de l'UMONS une position de leader sur le marché montois (80% des parts de marché en 2010-2011 !), et un positionnement en Communauté Française stable et très satisfaisant, avec environ 20% du marché complet.

Une analyse stratégique complète de l'ESHS a par ailleurs été menée en décembre 2012 dans le cadre de la préparation du prochain plan pluriannuel de l'UMONS (2014-2020). Sur la base de cette

¹ Les chiffres des années 2011-2012 et 2012-2013 sont toutefois des données internes, les données CREF disponibles s'arrêtant à 2010-2011.

analyse SWOT (forces-faiblesses-menaces-opportunités), l'ESHS a soumis un ensemble de propositions dans l'optique du plan stratégique 2014-2020, qui correspondent aux axes de développement qu'elle juge prioritaires pour les prochaines années. Au moment où le présent document est rédigé, les différentes demandes des Facultés et Ecoles de l'UMONS sont en phase d'examen par une équipe constituée du Recteur, du Premier Vice-Recteur et de l'Administrateur, laquelle fera une première proposition à la rentrée 2013-2014.

III. Actualisation du plan de suivi

L'actualisation du plan de suivi du BSHS de l'UMONS présentée ici s'articule en trois points :

- Un commentaire général ;
- Un tableau récapitulatif des principales activités réalisées ;
- Un plan de suivi actualisé, faisant état des activités que l'ESHS projette de réaliser.

III.1) Commentaire général

La mise en place dès janvier 2011 de quatre groupes de travail internes a constitué une étape fondamentale de la structuration de la démarche qualité de l'ESHS. Ces commissions, inspirées des groupes de travail en place à la Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion (certifiée ISO), sont les leviers d'une amélioration continue de la qualité à quatre niveaux essentiels :

- Aide à la réussite : elle consolide la stratégie pédagogique collective de l'ESHS. Un rapport annuel sur les aides à la réussite (actions entreprises, taux de participation aux aides à la réussite, taux de réussite, actions envisagées pour l'année suivante, etc.) est présenté en Conseil de Direction de l'ESHS (CDSHS).
- Qualité : elle s'organise à ce stade autour de l'évaluation de la satisfaction des étudiants (première enquête annuelle réalisée en 2012) et des anciens (première enquête annuelle menée en mars 2013), et l'identification sur cette base des actions d'amélioration. Les résultats de ces enquêtes et les actions envisagées sont présentés en Conseil de Direction.
- Programme : il s'agit d'évaluer annuellement les besoins d'adaptation du programme de cours (sur la base des enquêtes de satisfaction, des modifications des conditions d'accès à certains masters, ou de tout autre élément d'analyse – comparaison avec les cursus d'autres universités, propositions émanant des étudiants via leurs représentants au Conseil de Direction notamment). Dans le cadre de la fixation des programmes de cours, le CDSHS examine ainsi les éventuelles suggestions de la Commission Programme.
- Stratégie : cette commission se réunit lorsqu'il est nécessaire de prendre des décisions sur les orientations à moyen et long termes de l'ESHS (analyse SWOT, plan stratégique 2014-2020, etc.). Ses travaux alimentent ainsi la réflexion du Conseil de Direction.

La composition de ces commissions de travail est mise à jour chaque année et approuvée par le CDSHS. Chacune de ces commissions compte un représentant des étudiants.

L'avis et l'implication des étudiants est en effet un input fondamental de l'amélioration de la qualité à l'ESHS. Les enquêtes annuelles de satisfaction s'inscrivent clairement dans cette logique. En

complément, l'ESHS a soutenu et se réjouit de la création en 2012-2013, à l'initiative des étudiants, d'un organe spécifique de représentation (CRE ou Comité de Représentation des Etudiants) destiné à faciliter les contacts et échanges entre l'Ecole et ses étudiants.

Par ailleurs, au-delà de ces aspects de formalisation, il est important d'insister sur la dimension humaine de l'ESHS qui favorise à tout moment les rapports informels (mais non moins riches) entre étudiants, enseignants, secrétariat et direction. C'est aussi sur cette base que se construit quotidiennement la politique qualité de l'ESHS.

Ainsi, les principales actions menées à bien par l'ESHS sont détaillées dans le tableau présenté au point III.2. Elles sont reprises du plan de suivi initial, et regroupées selon quatre axes, qui reflètent les grands défis que l'ESHS a estimé devoir relever à l'issue des phases d'auto-évaluation et d'évaluation externe par l'AEQES.

Le plan de suivi actualisé (point III.3) est articulé autour des mêmes axes. Il détaille les actions futures jugées essentielles par l'ESHS. Celles-ci sont de trois types :

- certaines sont liées au suivi à donner à des actions issues du plan de suivi initial et réalisées mais pour lesquelles des compléments ont été identifiés ;
- d'autres consistent en des actions issues du plan initial mais qui n'ont pu être réalisées dans les délais fixés ;
- enfin, quelques-unes de ces actions sont relatives à des éléments nouveaux identifiés en interne.

III.2) Présentation des axes

Ce point présente les principaux axes autour desquels s'articulent les priorités de l'ESHS en matière de qualité, ainsi qu'un commentaire d'une part, sur l'état d'avancement des principales actions liées à ces axes (en lien avec le tableau présenté au point III.3), et d'autre part, sur les actions à mener (en lien avec le plan de suivi actualisé présenté au point III.4).

Axe 1 – Pilotage de la qualité

Au-delà des aspects de structuration de la démarche qualité de l'ESHS (évoqués ci-dessus et mis en œuvre via la Commission Qualité), son pilotage est considéré comme une priorité suite aux recommandations de l'AEQES.

Etat d'avancement

Les efforts se sont ainsi concentrés sur la collecte d'inputs permettant d'alimenter la réflexion liée à l'amélioration continue et d'assurer le suivi de la qualité du fonctionnement et des enseignements de l'ESHS. Un ensemble d'indicateurs sont désormais disponibles, tant au niveau institutionnel qu'au niveau de l'entité (à ce niveau, essentiellement par le biais d'enquêtes de satisfaction).

Un effort important reste toutefois à réaliser quant à l'intégration de l'ensemble de ces paramètres au sein d'un véritable tableau de bord de suivi centralisateur destiné à donner une vue d'ensemble de la qualité à l'ESHS. Celui-ci pourrait être par ailleurs le point de départ d'une formalisation accrue des objectifs précis liés à ces indicateurs de pilotage, et du suivi des actions à mener en lien avec l'atteinte de ces objectifs (à noter qu'à ce niveau, le recours à un stagiaire en sciences de gestion est envisagé). La portée de ce tableau de bord doit également être élargie sur le plan des parties prenantes au moyen d'une enquête de satisfaction à mener auprès des enseignants (action planifiée dans le plan de suivi initial mais qui n'a pu être réalisée à ce stade faute de temps).

Axe 2 – Politiques pédagogiques et formatives

Une grande partie des actions réalisées par l'ESHS depuis 2010 se sont inscrites dans le cadre de politiques pédagogiques (en particulier, la consolidation des aides à la réussite en 1^{ère} année, en raison du taux d'échec persistant souligné par le comité d'experts qui a réalisé l'évaluation externe) ou formatives (à savoir la révision du programme de cours en vue d'en améliorer l'architecture conformément aux recommandations de l'AEQES).

Etat d'avancement

Sur le plan de la **promotion de la réussite**, les travaux de la Commission Aide à la réussite ont conduit à mettre l'accent sur :

- la valorisation au programme du monitorat des étudiants de 1^{ère} année par des étudiants de 3^{ème} année (au cours « Apprentissage de la formation » en 1^{ère} année s'est ajouté « Initiation à la gestion d'équipes » en 3^{ème} année, au sein de l'option Gestion des ressources humaines) ;
- l'intégration des étudiants de 1^{ère} année (activités conviviales, désormais organisées au niveau du tutorat) ;
- leur information (coordination de différentes activités au niveau du tutorat, journal de bord des aides à la réussite – à noter que ce dernier a inspiré une initiative institutionnelle du même type qui sera implémentée à la rentrée 2013).

L'extension du tutorat à un ensemble d'activités (repas conviviaux, remise des relevés de notes, rencontres collectives, etc.) a donc permis de consolider et d'améliorer la visibilité de ces outils d'intégration et d'information des étudiants.

Actualisation

Toutefois, en-dehors des activités planifiées, une relation dynamique tuteur-étudiants reste toutefois difficile à développer. Dans ce cadre, le plan de suivi actualisé met l'accent sur les interactions tutorat-monitorat en vue de favoriser les échanges avec les étudiants.

En termes d'outils d'apprentissage, des activités telles que les groupes de travail ou les simulations d'examen ont bien entendu été pérennisées, comme prévu dans le plan de suivi initial. Des remédiations disciplinaires ont également été maintenues (en l'occurrence pour les cours de

Statistique en sciences humaines et Néerlandais). En complément de ces remédiations classiques, d'autres initiatives sont également envisagées et consistent, sur la base des résultats des évaluations de janvier examinés par la Commission Aide à la réussite, à identifier les cours pour lesquels les étudiants présentent des difficultés d'apprentissage. L'idée est de réserver au 2^{ème} quadrimestre une demi-journée par cours concerné (voire une journée), à une activité d'encadrement des étudiants en présence de l'enseignant concerné (feedback sur l'examen, conseils sur la méthode de travail, questions/réponses sur la matière, etc.). En fonction de l'expérience concluante qui a été menée pour le cours d'Introduction au droit et droit civil, l'objectif est de systématiser cet outil de remédiation disciplinaire.

Etat d'avancement

Sur le plan du **programme de cours**, une révision importante a été menée en s'articulant autour de l'amélioration de la lisibilité de l'architecture de la formation (essentiellement concernant les options), l'allègement du programme en 1^{ère} année, la mise en place d'un Projet en 3^{ème} année ou encore le positionnement des deux cours de langue étrangère en tronc commun. Pour ceux-ci, des objectifs ont par ailleurs été définis (et des groupes de niveaux mis en place). Au niveau de l'enseignement des langues, il faut également souligner que son organisation relève désormais d'un organe institutionnel (CLV ou Centre de Langues Vivantes), en concertation avec l'ESHS (modalités fixées au sein d'une convention).

Actualisation

Si des efforts considérables ont été menés sur le plan du programme de cours, le référentiel de compétences reste à formaliser, en se fondant par ailleurs sur les exigences du nouveau décret organisant l'enseignement supérieur en Communauté française (Décret Paysage). Concernant les cours de langues étrangères, l'enjeu est de saisir l'opportunité offerte au niveau institutionnel (via le « Plan Langues » initié par le CLV) d'analyser en profondeur la situation actuelle de l'ESHS (notamment en comparaison d'autres institutions) et de redéfinir les objectifs poursuivis en faveur d'enseignement renforcé des langues.

Axe 3 – Pérennisation de l'implication des étudiants

L'engagement exceptionnel des étudiants du BSHS de l'UMONS a été mise en évidence tant au niveau de la procédure d'auto-évaluation que par l'évaluation externe. Leur implication à différents niveaux a donc retenu l'attention de l'ESHS en tant que force à consolider.

Etat d'avancement

Outre la mise à disposition d'un budget destiné à soutenir les activités organisées par les étudiants (Lip-Dub réalisé en 2012, mise en place d'un Ciné-club, etc.), l'ESHS s'est inscrite dans la démarche institutionnelle et systématisée d'évaluation pédagogique des enseignants, en sensibilisant tant les enseignants que les étudiants à l'importance de ces évaluations dans l'optique d'une amélioration continue des enseignements dispensés. Par ailleurs, l'ESHS a soutenu avec enthousiasme l'initiative d'anciens pour la création d'une association des anciens en 2012 (ASHS – Anciens des Sciences Humaines et Sociales). Les échanges bilatéraux sont riches et nombreux : activités organisées à l'UMONS avec le soutien de l'ESHS, représentation de l'ASHS à la proclamation des résultats,

présence d'anciens à la séance d'accueil des étudiants de 1^{ère} année en septembre, aux séances d'information sur les options, aux JPO, etc.

Actualisation

La participation des étudiants à la vie de l'ESHS restera une priorité et les actions entreprises en ce sens seront poursuivies (sensibilisation à l'importance et aux effets des évaluations pédagogiques, représentation des étudiants au niveau des différents groupes de travail, climat de dialogue continu, etc.). En outre, de manière à renforcer l'identité des étudiants du BSHS, l'objectif est de compléter l'information disponible au niveau du parcours des anciens (type d'études poursuivies, résultats, métier exercé, etc.), ce qui permettra par ailleurs de concrétiser les possibilités d'avenir des étudiants du BSHS qui peuvent demeurer floues en raison du caractère pluridisciplinaire de la formation (à noter que l'action était déjà planifiée initialement mais qu'elle n'a pu être menée en bien en raison de difficultés de fonctionnement rencontrées au secrétariat). Deux sources d'information sont privilégiées : l'enquête de satisfaction adressée aux anciens, ainsi que le réseau créé via l'association des anciens.

Axe 4 – Développement de l'entité

Conformément aux recommandations du comité d'experts, l'accroissement des ressources humaines et matérielles (bibliothèque en l'occurrence) ainsi que son développement scientifique constituent une préoccupation majeure pour l'ESHS.

Etat d'avancement

Même si, à ce stade, le cadre de l'Université n'a pas permis de rencontrer l'ensemble des attentes de l'ESHS, les priorités en matière de développement de l'entité (renforcement des disciplines distinctives de l'ESHS par un accroissement des cadres académique, scientifique et pédagogique, ainsi que la création de services) sont clairement établies au sein du plan stratégique 2014-2020 en cours de négociation. Par ailleurs, des évolutions notables sont à souligner : l'effectif du secrétariat compte depuis avril 2013 deux temps plein (contre un seul auparavant), et en 2012, à la révision du plan stratégique actuel (2009-2014), deux charges de cours à temps partiel ont pu être étendues chacune de 0,1 ETP. Des moyens substantiels ont également été accordés à l'ESHS de manière à renforcer la bibliothèque (acquisition de la base de données CAIRN notamment).

Enfin, sur le plan de la recherche, l'ESHS fait désormais partie de l'institut de recherche humanOrg de l'UMONS (institut de recherche en développement humain et des organisations, créé en 2012 - <https://portail.umons.ac.be/FR/infossur/intranet/humanorg/Pages/default.aspx>), ce qui a notamment permis d'identifier des axes de recherche transversaux pour lesquels des collaborations sont possibles avec d'autres services membres d'humanOrg. Le réel développement scientifique de l'ESHS reste toutefois largement tributaire du développement de l'entité dans son ensemble, qui passe par l'extension de son cadre propre.

L'enjeu actuel consiste en la poursuite des négociations du plan stratégique 2014-2020, clairement orientées vers un élargissement du cadre propre, celui-ci étant jugé insuffisant, d'autant plus au vu de la croissance que connaît la formation en termes de nombre d'étudiants. L'étape suivante consistera en la mise en œuvre de ce plan, en fonction des moyens qui seront finalement attribués à l'ESHS et des axes de développement jugés prioritaires (notamment, renforcement des disciplines distinctives au sein du programme de cours mais également en matière de recherche – via par ailleurs la création de services).

Concernant la bibliothèque, les efforts pour alimenter le fonds disponible doivent être poursuivis (ouvrages et revues de référence) et devront par ailleurs s'inscrire utilement dans le cadre du déménagement de la bibliothèque actuelle vers un bâtiment plus spacieux (travaux en cours). La trop petite taille de l'emplacement actuel fait effectivement partie des faiblesses de l'ESHS (que l'enquête de satisfaction des étudiants fait d'ailleurs clairement apparaître).

Enfin, un autre défi de dynamisation qui reste à relever porte sur l'internationalisation de la formation (des actions étaient planifiées en ce sens au sein du calendrier initial mais n'ont pu être mises en œuvre faute de moyens disponibles). L'objectif demeure toutefois une priorité, par le biais de l'échange d'enseignants étrangers (en prévoyant notamment au niveau des conventions Erasmus existantes la possibilité de séjours académiques à destination des enseignants). En fonction des possibilités d'élargissement du cadre actuel qu'offrira le plan stratégique 2014-2020, le recrutement à l'international constitue également une piste de réflexion.

III.3) Calendrier et plan de suivi initial : actions réalisées (BSHS – UMONS)

Objectifs/ recommandations	Description des actions	Echéances	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Axe 1 – Pilotage de la qualité							
Atteindre une gouvernance fine, fonctionnelle et équitable de la formation.	1) Création d' outils fins de gestion : - taux d'encadrement par faculté, par formation, par année ; - indicateurs liés à l'enseignement (d'activités, pédagogiques, etc).	Action en cours. Echéance : 2011.	Disposer d'un tableau de bord de la formation.	Différents indicateurs disponibles (liés aux inscriptions, aux taux de réussite, aux évaluations pédagogiques, à la recherche, etc.).	Bilan du Recteur présenté annuellement en CDSHS.	Confidentialité de certaines données (notamment la part de l'ESHS dans les dépenses et recettes de l'UMONS).	Intégration de ces indicateurs au sein d'un tableau de bord unique.
	2) Mesure de la satisfaction des étudiants (actuels et anciens) au moyen d'une enquête de satisfaction annuelle.	Action en cours. Echéance : 2011-2012.	Disposer d'un tableau de bord de la formation.	Indicateurs de satisfaction disponibles à partir des résultats des enquêtes réalisées.	Questionnaires utilisés (auprès des étudiants actuels et anciens), résultats présentés en CDSHS.	Enquête « étudiants actuels » réalisée en 2012 et 2013 ; enquête « anciens » réalisée en 2013.	Conduite annuelle et suivi des enquêtes ; intégration des indicateurs au sein d'un tableau de bord unique.

Axe 2 – Politiques pédagogiques et formatives

<p>A. Promouvoir la réussite en 1^{ère} année du bachelier.</p>	<p>1) Pérennisation des activités existantes de monitorat des étudiants de 1^{ère} année par des étudiants de 3^{ème} année (maintien au programme du cours d'Apprentissage de la formation).</p>	<p>Action terminée. Echéance : annuellement.</p>	<p>Améliorer l'intégration sociale et cognitive des étudiants de 1^{ère} année.</p>	<p>Résultats de l'enquête de satisfaction 2012 : 57% des répondants de 1^{ère} année considèrent les séances avec les moniteurs utiles.</p>	<p>Programme de cours, fiches ECTS des cours concernés, résultats des enquêtes.</p>	<p>Travaux des moniteurs de 3^{ème} année aussi valorisés au programme (Initiation à la gestion d'équipes).</p>	<p>Combiner le monitorat valorisé au programme avec du volontariat (cours isolé).</p>
	<p>2) Pérennisation de l'accueil des étudiants de 1^{ère} année au travers d'une rencontre conviviale entre étudiants, enseignants, assistants, moniteurs et anciens.</p>	<p>Action terminée. Echéance : octobre de chaque année depuis 2009-2010.</p>	<p>Améliorer l'intégration sociale des étudiants de 1^{ère} année.</p>	<p>Résultats de l'enquête de satisfaction 2012 : 75% des répondants de 1^{ère} année considèrent l'activité utile.</p>	<p>Résultats des enquêtes.</p>	<p>Coordination dans le cadre du tutorat ; ajout d'un petit-déjeuner convivial au 2^{ème} quadrimestre.</p>	<p>Revoir la formule du 2^{ème} quadrimestre (succès moindre).</p>
	<p>3) Remise des relevés de notes de manière individuelle après chaque session.</p>	<p>Action terminée. Echéance : après chaque session, depuis 2009-2010.</p>	<p>Améliorer l'information des étudiants et les conscientiser pour qu'ils puissent « rebondir ».</p>	<p>Résultats de l'enquête de satisfaction 2012 : 55% des répondants de 1^{ère} année considèrent les rencontres avec le tuteur utiles.</p>	<p>Résultats des enquêtes.</p>	<p>Coordination dans le cadre du tutorat ; ajout de rencontres systématiques tuteur-étudiants ; harmonisation des groupes de tutorat et monitorat.</p>	<p>Favoriser les échanges tuteurs-moniteurs.</p>

	4) Elaboration d'un journal de bord des aides à la réussite.	Action en cours. Echéance : rentrée 2011-2012.	Améliorer l'information des étudiants de 1 ^{ère} année sur les aides à la réussite.	Journal de bord distribué depuis 2011.	Journal de bord.	Journal de bord distribué le jour de la rentrée en présence d'anciens ; outil étendu à l'UMONS dans son ensemble.	Assurer la transition vers un outil uniformisé.
	5) Bilan annuel des activités d'aide à la réussite : statistiques pour chaque activité (taux de participation, indices de satisfaction des étudiants, etc.) et pour chaque enseignement (taux de réussite aux différentes sessions, absences, notes moyennes, etc.).	Action à planifier. Echéance : 2012-2013.	Disposer d'une base de données pédagogique.	Différentes données disponibles qui alimentent une réflexion permanente sur la promotion de la réussite en 1 ^{ère} année.	Rapport des aides à la réussite de la Commission Aide à la réussite.	Chiffres par enseignement non diffusés (en raison d'effets négatifs de personnalisation), mais analysés par la Commission.	Intégration des indicateurs disponibles au sein d'un tableau de bord unique.
B. Améliorer de façon continue le programme de cours	1) Révision du programme de cours sur la base d'un référentiel de compétences clair : réflexion sur le programme de 1 ^{ère} année (allègement, aides à la réussite au programme, etc.) ; options ; cours inadaptés/cours à ajouter ; pratique concrète des disciplines/possibilité de stages ; cours de langue ; etc.	Action en cours. Echéance : rentrée 2011-2012.	Améliorer la fonctionnalité du programme.	Résultats de l'enquête de satisfaction 2012 : 70% des répondants de 1 ^{ère} année estiment que le programme répond globalement à leurs attentes ; 90% en 2 ^{ème} année.	Programme de cours.	Allègement du programme de 1 ^{ère} année ; révision des options en lien avec les spécificités du BSHS ; ajout d'un Projet en 3 ^{ème} année ; 2 ^{ème} langue étrangère en tronc commun.	En fonction de la 1 ^{ère} expérience menée en 2012-2013, révision des objectifs du Projet (en Commission Programme).

	2) Définition d' objectifs pour les cours de langues.	Action à planifier. Echéance : rentrée 2011-2012.	Définir un référentiel de compétences en harmonie avec le cadre européen de référence pour les langues.	Objectifs définis.	Fiches ECTS des cours de langues.	Groupes de niveaux en place.	Redéfinir la politique de l'enseignement des langues dans le cadre du Plan Langues de l'UMONS.
Axe 3 – Pérennisation de l'implication des étudiants							
A. Consolider le « retour de l'expérience »	1) Stimulation de la création d'une association des anciens.	Action à planifier. Echéance : 2012-2013.	Créer une association des anciens.	Association créée : ASHS.	https://fr-fr.facebook.com/ashs.asbl	Association créée à l'initiative d'anciens.	Consolider les liens avec l'ASHS.
B. Systématiser les évaluations des enseignements par les étudiants	1) Application de la procédure annuelle des évaluations pédagogiques prévue par l'Université de Mons.	Action en cours. Echéance : 2011-2012.	Disposer d'informations sur la qualité des enseignements (y compris les modes d'évaluation – QCM, etc.).	Indicateurs disponibles sur une base annuelle.	Résultats des évaluations.	Evaluations brèves menées annuellement. Possibilités d'évaluations approfondies à la demande de l'enseignant, du Doyen ou du Recteur.	Intégration des indicateurs disponibles au sein d'un tableau de bord unique ; renforcer les actions de sensibilisation des étudiants à l'importance et aux effets de ces évaluations.

Axe 4 – Développement de l'entité

A. Accroître le cadre spécifique de l'ISHS	1) Extension des charges de cours actuelles au maximum à concurrence d' 1 ETP .	Action à planifier. Echéance : 2012.	Stabiliser et améliorer la disponibilité du cadre actuel.	Extension pour un total de 0,2 ETP (2 x 0,1 ETP).	Composition des charges de cours concernées.	Cadre de l'Université insuffisant.	Objectif poursuivi dans le cadre du plan stratégique 2014-2020.
	2) Elargissement du cadre académique d'au moins 3 ETP charge de cours.	Action à planifier. Echéance : 2015.	Accroître le cadre académique.	Objectifs intégrés au sein du plan stratégique 2014-2020 de l'ESHS.	Plan stratégique de l'ESHS.	Négociations en cours au moment de la rédaction du présent document.	Suivi des négociations et mise en œuvre du plan stratégique.
	3) Elargissement du cadre pédagogique d'au moins 0,5 ETP assistant pédagogique.	Action à planifier. Echéance : 2015.	Renforcer l'encadrement pédagogique de la formation (en particulier en 1 ^{ère} année).				
	4) Création d'un cadre scientifique (au moins 2 assistants).	Action à planifier. Echéance : au plus tard 2015.	Améliorer l'intégration de la recherche à la formation.				
B. Développer la bibliothèque	1) Budget annuel en vue, notamment, de l'acquisition de la base de données CAIRN.	Action en cours. Echéance : mars 2011.	Augmenter le fonds de la bibliothèque.				

C. Dynamiser l'entité	1) Développement de projets de recherche collectifs (inter facultaires, inter universitaires, etc.).	Action à planifier. Echéance : 2013-2014.	Développer l'entité sur le plan scientifique.	Participation de l'ESHS à l'Institut de recherche humanOrg.	Compte-rendu de la journée de présentation des différents services de l'Université membres d'humanOrg.	Implication forte de l'ESHS dans la création de humanOrg, avec représentation au Bureau de l'Institut.	Exploiter les pistes de collaboration identifiées.
-----------------------	---	--	---	---	--	--	--

III.4) Calendrier et plan de suivi actualisé (BSHS – UMONS)

Objectifs/recommandations/nouvelles options	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation	Echéance(s)	Résultats attendus
Axe 1 – Pilotage de la qualité						
Consolider la gouvernance et le pilotage de la formation.	1) Mesure de la satisfaction des enseignants au moyen d'une enquête de satisfaction annuelle.	Outil de pilotage de la démarche qualité. **	Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS) : Commission Qualité.	Action à planifier.	2014-2015	Disposer d'un tableau de bord de la formation.
	2) Construction d'un tableau de bord de suivi intégré (indicateurs d'activité, pédagogiques, liés à la satisfaction des étudiants, aux aides à la réussite, etc.).	Outil de pilotage de la démarche qualité. ***	Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS) : Commission Qualité.	Action à planifier.	2013-2014	Formalisation de la démarche qualité.
Axe 2 – Politiques pédagogiques et formatives						
A. Promouvoir la réussite en 1 ^{ère} année du bachelier.	1) Développement des interactions tutorat-monitorat .	Outil d'aide à la réussite. *	Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS) : Commission Aide à la réussite.	Action à planifier.	2013-2014	Améliorer l'intégration sociale et cognitive des étudiants.
	2) Consolidation des remédiations disciplinaires (organisation de journées de remédiation à l'issue des évaluations de janvier – feedback sur l'examen, rappel des exigences, questions/réponses, etc.).	Outil d'aide à la réussite. **	Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS) : Commission Aide à la réussite.	Action à planifier.	2013-2014	Améliorer la compréhension des cours de 1 ^{ère} année.

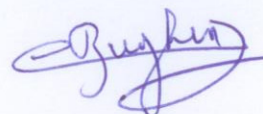
B. Améliorer de façon continue le programme de cours	1) Formalisation du référentiel de compétences de la formation (et adaptation du programme de cours) en fonction des exigences du Décret Paysage.	Phase initiale de la révision du programme de cours. ***	Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS) : Commission Programme.	Action en cours.	Rentrée 2014-2015	Adapter le cadre structurant l'amélioration continue du programme de cours aux évolutions réglementaires.
	2) Intégration des cours de langues de l'ESHS au sein du Plan Langues (initiative institutionnelle relevant du CLV – Centre de Langues Vivantes).	Input du référentiel de compétences et du programme de cours. ***	Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS) : Commission Programme.	Action en cours.	Rentrée 2014-2015	Renforcement de l'enseignement des langues (incluant la possibilité de cours dispensés en langues étrangères).
Axe 3 – Pérennisation de l'implication des étudiants						
Consolider le « retour de l'expérience ».	1) Consolidation des statistiques sur le devenir des anciens en master (études poursuivies, résultats, métiers, etc.).	Outil de suivi des anciens. **	Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS) : Commission Qualité.	Action en cours.	2014-2015	Disposer d'une base de données sur le devenir des anciens.
Axe 4 – Développement de l'entité						
A. Accroître le cadre spécifique de l'ESHS	1) Négociation du plan stratégique 2014-2020 de l'ESHS, qui prévoit l'élargissement des cadres académique, pédagogique et scientifique ainsi que la création de services (au niveau des disciplines distinctives).	Cadre actuel insuffisant. ***	Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS) : Présidente et Conseil de direction (action conditionnée par les moyens mis à disposition par l'Université).	Action en cours.	2013-2014	Stabiliser et améliorer la disponibilité du cadre actuel.

	2) Mise en œuvre le plan stratégique 2014-2020.	Cadre actuel insuffisant. ***	Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS) : Commission Stratégie.	Action à planifier.	Rentrée 2014-2015.	Stabiliser et améliorer la disponibilité du cadre actuel.
B. Développer la bibliothèque	1) Consolidation du fonds de la bibliothèque (et disposer d'un emplacement plus spacieux – travaux en cours).	Bibliothèque insuffisante. *	Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS) : Conseil de direction.	Action à planifier.	2015-2016	Augmenter le fonds de la bibliothèque.
C. Dynamiser l'entité	1) Stimulation de l' échange d'enseignants étrangers.	Enrichir la formation. *	Ecole des Sciences Humaines et Sociales (ESHS) : Conseil de direction (action conditionnée par la disponibilité des enseignants).	Action à planifier.	2015-2016	Internationaliser l'entité.



Calogero CONTI,

Recteur de l'Université de Mons



Christiane BUGHIN,

Présidente de l'Ecole des Sciences Humaines et Sociales

